



**PRODUCTO**  
CHEMICALS  
Fiche Signalétique  
SP-228

**Liquide De Nettoyage Qui Est Hydrosoluble**



---

## 1. L'IDENTIFICATION DE LA MATIÈRE ET DE SUPPLIER

<b>Identification of the substance/preparation</b>	<b>SP-228</b>
<b>Nom générique:</b>	Liquide De Nettoyage Qui Est Hydrosoluble
<b>Fabricant</b>	Milacron Marketing Company LLC 3000 Disney Street Cincinnati, OH 45209
<b>No de téléphone d'urgence</b>	Telephone (USA): 1-800-424-9300 (CHEMTREC) Telephone (OUTSIDE USA): 1-703-527-3887 (CHEMTREC)
<b>Renseignements généraux</b>	Téléphone: 1-513-458-8199

---

## 2. IDENTIFICATION DE HASARDS

	<b>Produit</b>	<b>Produit à la dilution d'utilisation</b>
<b>Inhalation:</b>	Sans objet	L'exposition prolongée au brouillard peut irriter les voies respiratoires supérieures.
<b>Contact oculaire:</b>	Le produit est un irritant oculaire primaire.	Causera une sensation de brûlure dans l'oeil.
<b>Contact cutané:</b>	Le produit est un irritant de peau primaire.	Le produit n'irritera pas la peau s'il est utilisé selon les recommandations et si on assure une bonne hygiène personnelle.
<b>Ingestion:</b>	Le produit n'est pas toxique par voie orale.	L'ingestion de petites quantités peut causer de la diarrhée, des nausées ou des vomissements.
<b>Description générale des risques</b>	Le produit est alcalin. Le produit est un irritant de peau primaire. Le produit est un irritant oculaire primaire. Le produit est corrosif pour l'aluminium. Un déversement sur la route pourrait rendre la chaussée glissante. Aucun autre effet marqué sur la santé n'est associé à ce matériel.	

---

## 3. COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS

<b>Ingrédient</b>	<b>No CAS</b>	<b>Weight Percent (wt/wt)</b>
MONOETHANOLAMINE	141-43-5	10 - 30
Diéthanolamine	111-42-2	10 - 30

**Nom du produit:** SP-228  
19ABM741

**'Date d'entrée en vigueur:** 09-24-2009



**PRODUCTO**  
CHEMICALS  
**Fiche Signalétique**  
**SP-228**

## Liquide De Nettoyage Qui Est Hydrosoluble

Ces ingrédients peuvent contribuer aux dangers aigus du produit indiqués à la rubrique Dangers éventuels pour la santé. D'autres substances, non dangereuses en vertu de la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA, peuvent être présentes. D'autres renseignements sur la composition peuvent être mis à la disposition des professionnels de la santé conformément à la norme.

---

### 4. PREMIERS SECOURS

<b>Contact cutané</b>	En cas de contact cutané, rincer à grande eau tout en enlevant les vêtements contaminés. Enlever les chaussures et les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux. Le produit dilué n'irritera pas la peau s'il est utilisé selon les recommandations et si on assure une bonne hygiène personnelle.
<b>Yeux</b>	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes et appeler immédiatement un médecin.
<b>Inhalation</b>	Il y a un risque d'inhalation lors d'applications produisant des niveaux élevés de brouillard. L'OSHA a établi une PEL (limite d'exposition admissible) de 15 mg/m <sup>3</sup> pour toute particule en suspension dans l'air. Le NIOSH a établi une REL (limite d'exposition recommandée) de 0,5 mg/m <sup>3</sup> pour le brouillard des fluides de travail des métaux. Si les symptômes apparaissent, retirer la source de la contamination ou emmener la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion du produit, consulter immédiatement un médecin. NE PAS FAIRE VOMIR. Diluer en faisant boire de l'eau ou du lait. L'ingestion de petites quantités du produit dilué peut causer des nausées, de la diarrhée ou des douleurs abdominales.

---

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction</b>	Sans Objet
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	La fumée, les émanations, les oxydes d'azote, et les oxydes de carbone.
<b>Classements HMIS</b>	
Santé	1
Classification d'inflammabilité	0
Réactivité	0
<b>Classement des dangers selon la NFPA</b>	
Santé	1
Classification d'inflammabilité	0
Réactivité	0
<b>Point d'éclair</b>	Sans Objet
<b>Baissez la Limite Explosive:</b>	Sans Objet
<b>Limite Explosive Supérieure:</b>	Sans Objet

Nom du produit: SP-228  
19ABM741

'Date d'entrée en vigueur: 09-24-2009



**PRODUCTO**  
CHEMICALS  
**Fiche Signalétique**  
**SP-228**

**Liquide De Nettoyage Qui Est Hydrosoluble**

---

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Procédures de confinement** Confiner le déversement, ramasser avec un matériau absorbant et jeter conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Rincer la zone à fond avec de l'eau.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation** Éviter tout contact du produit avec les yeux ou la peau. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Ne pas avaler. Ne pas entreposer le produit concentré dans un lieu exposé à la lumière directe du soleil ou à des températures élevées. Utiliser seulement selon les recommandations de Milacron Marketing Company LLC . Protéger du gel.

**D'autres précautions** Contient des amines. Ne pas ajouter de nitrite de sodium ou d'autres agents de nitrosation à ce produit, car des nitrosamines présumées cancérigènes pourraient se former.

---

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Ventilation** Pour la plupart des applications, la ventilation normale est nécessaire. Cependant, lorsque des niveaux élevés de brouillard sont produits ou lorsque les machines sont proches les unes des autres ou que la ventilation est insuffisante, les utilisateurs peuvent éprouver une irritation pulmonaire. L'utilisation de pare-éclaboussures ou de condensateurs de vapeurs est recommandée pour de telles applications.

### Protection individuelle

**Protection des yeux** Wear safety glasses with side shields. Le port de lunettes de protection appropriées pour usine de travail des métaux est requis lors de la manipulation du produit.

**Les autres vêtements de protection ou matériel** Porter des vêtements de protection efficaces et appropriés pour usine de travail des métaux.

**Protection respiratoire** Le produit n'est pas volatil. In case of insufficient ventilation wear suitable respiratory equipment.

**Pratiques de Travail/d'Hygiène** Une bonne hygiène personnelle est de rigueur.

**Gants de Protection** Le port de gants imperméables, comme des gants en nitrile, est recommandé lors de la manipulation du produit concentré.

### Troubles médicaux généralement aggravés par l'exposition

Risque d'aggraver une irritation cutanée existante, ce qui est susceptible de favoriser la délipidation ou la pénétration cutanée.



**PRODUCTO**  
CHEMICALS  
**Fiche Signalétique**  
**SP-228**

**Liquide De Nettoyage Qui Est Hydrosoluble**

Une irritation cutanée bénigne (rougeur et sécheresse des mains) peut se manifester lorsque le produit a été contaminé par certains métaux dissous ou certaines huiles, ou lorsque le rapport de mélange est trop élevé. En cas de problèmes, l'utilisation de crèmes protectrices résistantes aux huiles peut être une mesure de contrôle temporaire. Communiquer avec les Services techniques de Milacron Marketing Company LLC au numéro 1-513-458-8199 pour des recommandations particulières.

Lorsque le produit est utilisé dans des applications produisant des niveaux élevés de brouillard, on peut réduire au minimum l'exposition de l'utilisateur en prévoyant une ventilation suffisante et en utilisant des condensateurs de vapeurs ou des pare-éclaboussures, s'il y a lieu. En cas de doute quant aux niveaux réels de brouillard présents, on devrait effectuer une surveillance. Contacter Milacron Marketing Company LLC à 1-513-458-8199 pour les recommandations spécifiques.

Diethanolamine, present in this product at 17% , has been studied by the NTP. Preliminary findings from a chronic skin painting study include liver and kidney tumors in mice. No tumors were observed in rats. The significance of these findings will be evaluated when further information is released by the NTP. A number of factors may have influenced the results and are being considered in their interpretation.

**Signes et symptômes d'une exposition**

**Aigu** Le contact avec ce produit peut causer une lésion oculaire. Une mauvaise utilisation ou manutention peut causer une irritation cutanée.

**Deuxième liste des substances d'intérêt prioritaire**

Matière	Fûts de 205 Litres Pour Atteindre le Point Critique	Point critique
Sans Object		

Tous les ingrédients de ce produit se trouvent sur le "Canadian DSL, NDSL" ou recontrent les normes "CEPA".

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>ODEUR / D'APPARENCE</b>	Incolore/Produits Chimiques
<b>pH (concentré)</b>	10.6
<b>pH (mélange)</b>	10.3 @ 2.0%
<b>Pression de vapeur</b>	Non Disponible
<b>Densité gazeuse</b>	Non Disponible
<b>Point d'ébullition</b>	212 ° F
<b>Point de congélation</b>	Non Disponible
<b>Solubilité dans leau</b>	100 % miscible
<b>Densité</b>	1.04
<b>Point d'éclair</b>	Sans Object
<b>Baissez la Limite Explosive:</b>	Sans Object
<b>Limite Explosive Supérieure:</b>	Sans Object
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Comme de l'eau une fois dilué

**Nom du produit:** SP-228  
19ABM741

**Date d'entrée en vigueur:** 09-24-2009



**PRODUCTO**  
CHEMICALS  
**Fiche Signalétique**  
**SP-228**

**Liquide De Nettoyage Qui Est Hydrosoluble**

<b>Dilution Recommandée de Départ</b>	2 %
<b>Contenu Organique Versatile (par ASTM D2369)</b>	Indéterminé

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Conditions à éviter</b>	Utiliser selon les directives.
<b>Matières à éviter</b>	Éviter le contact avec les acides forts, les oxydants et les réducteurs.
<b>PRODUITS DE COMBUSTION</b>	La fumée, les émanations, les oxydes d'azote, et les oxydes de carbone.
<b>Stabilité</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Ne se produira pas.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

CONC.(%)	Toxicité Orale Aiguë (g/kg) (LD50-Rats)	Toxicité Aiguë par Inhalation (mg/l) (Rats)	Irritation Oculaire Aiguë (Lapins)	Irritation Cutanée Primaire (Lapins)	Corrosivité (Lapins)	Toxicité Cutanée Aiguë (g/kg) (LD50 - Lapins)
100	>5	Indéterminé	positif	Peut-être	Negativev	>5

---

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Non Disponible

---

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

<b>Pour le produit utilisé</b>	Les méthodes d'élimination doivent être conformes aux règlements locaux, de comté, provinciaux et fédéraux. Si un pré-traitement est requis, on peut recourir à l'ultrafiltration, à la rupture d'émulsion ou à l'évaporation. Communiquer avec Milacron Marketing Company LLC au 1-513-458-8199 pour obtenir de l'assistance.
<b>Pour le Produit Inutilisé</b>	Le produit n'est pas un déchet dangereux selon la définition de la norme 40 CFR 261. Communiquer avec Milacron Marketing Company LLC au 1-513-458-8199 pour obtenir de l'assistance.
<b>Récipients Vides</b>	Les contenants vides contiendront un résidu qui n'est pas considéré comme un déchet dangereux en vertu des règlements du RCRA. On peut vider les fûts en les retournant pour qu'ils s'égouttent et on peut les recycler ou les mettre au rebut.



**PRODUCTO**  
CHEMICALS  
**Fiche Signalétique**  
**SP-228**

**Liquide De Nettoyage Qui Est Hydrosoluble**

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Pour information Canada "TDG" S.V.P. contactez Milacron Marketing Company LLC.

### U.S. D.O.T. LAND

**DESCRIPTION DANGEREUSE DE MATÉRIAUX ET NOM APPROPRIÉ D'EXPÉDITION (49 CFR 172,101)**

Pas une matière dangereuse (per 49CFR 173.154(d)(1))

### U.S. D.O.T. AIR OR VESSEL

**DESCRIPTION DANGEREUSE DE MATÉRIAUX ET NOM APPROPRIÉ D'EXPÉDITION (49 CFR 172,101)**

Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. III (contains ethanalamines)

**CLASSE DE RISQUE (49 CFR 172,101):** 8

**Identification Number:** UN3267

**Groupe d'emballage:** III

---

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Directives relative à l'exposition

Matière Réglementée	NIOSH REL	OSHA PEL	OSHA STEL	ACGIH TLV	STEL ACGIH
Diéthanolamine <b>MONOETHANOLAMINE</b>		3 ppm	6 ppm	2 mg/m <sup>3</sup> TWA 3 ppm	6 ppm

### CERCLA

Aucunes pièces de ce produit assistent aux niveaux qui exigent le reportage sous 40 CFR 302.4.

**EPCRA (SARA) TITLE III Extremely Hazardous Substances (302):** aucune

### Substances les Hasardeuses (311/312)

Le produit est une substance dangereuse selon la définition de la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA et peut être à déclaration obligatoire en vertu des dispositions des articles 311 et 312 du SARA.

### Catégories de risque

**Effet aigu sur la santé:** Oui

**Effet chronique sur la santé:** Non

**Incendie:** Non

**Libération soudaine de pression:** Non

**Réactif:** Non

**CLASSIFICATION DU SIMDUT:** D2B, E

### RCRA

Le produit concentré ne correspond pas à la définition d'un déchet dangereux selon la norme 40 CFR 261. Il est possible que durant l'utilisation, le produit soit contaminé par des métaux ou des solvants chlorés et que le déchet final corresponde à la définition du TCLP. Chaque installation devrait évaluer chaque flux des déchets pour déterminer si le fluide de rebut devrait être traité comme un déchet dangereux.

**Nom du produit:** SP-228  
19ABM741

**'Date d'entrée en vigueur:** 09-24-2009



**PRODUCTO**  
CHEMICALS  
**Fiche Signalétique**  
**SP-228**

**Liquide De Nettoyage Qui Est Hydrosoluble**

**TSCA**

Les ingrédients de ce produit figurent sur l'inventaire du TSCA.

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Date de publication**

24-Sep-2009

**AVERTISSEMENT**

Les opinions exprimées dans la présente sont celles d'experts en la matière au sein de Milacron Marketing Company LLC et de ses fournisseurs. Nous croyons que les renseignements contenus dans la présente sont actuels et à jour à la date de la présente fiche signalétique. Étant donné que l'utilisation de ces renseignements et de ces opinions et que l'état et l'utilisation du produit sont des facteurs indépendants de la volonté de Milacron Marketing Company LLC, il incombe à l'utilisateur de déterminer les conditions d'utilisation sans risque du produit.



**PRODUCTO**  
CHEMICALS  
**Fiche Signalétique**  
**SP-228**

**Liquide De Nettoyage Qui Est Hydrosoluble**

**GLOSSAIRE D'ABRÈGEMENTS**

<b>ACGIH</b>	American Conference of Governmental Industrial Hygenists
<b>C</b>	Corrosive
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service
<b>CERCLA</b>	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act
<b>CFR</b>	Code of Federal Regulations
<b>COC</b>	Cleveland Open Cup
<b>DOT</b>	Department of Transportation
<b>E</b>	explosif
<b>EPCRA</b>	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (aka SARA)
<b>F</b>	facilement inflammable
<b>F+</b>	extrêmement inflammable
<b>IARC</b>	International Agency for Research on Cancer
<b>NIOSH</b>	National Institute for Occupational Safety and Health
<b>NTP</b>	National Toxicology Program
<b>O</b>	Oxidising
<b>OSHA</b>	Occupational Safety and Health Administration
<b>PEL</b>	Permissible Exposure Limit
<b>RCRA</b>	Resource Conservation and Recovery Act
<b>REC</b>	Recommended
<b>REL</b>	Recommended Exposure Limit
<b>SARA</b>	Superfund Amendments and Reauthorization Act
<b>STEL</b>	Short-Term Exposure Limit
<b>T</b>	Toxic
<b>T+</b>	très toxique
<b>TCLP</b>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure
<b>TLV</b>	Threshold Limit Value
<b>TSCA</b>	Toxic Substances Control Act
<b>VOC</b>	Volatile Organic Compounds
<b>Xi</b>	irritant
<b>Xn</b>	nocif